Cfdt:

DÉFENSE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

TOUS PERSONNELS

INFO FLASH

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE :

CERTAINS SE TROMPENT DE COMBAT, ET CE SONT LES FEMMES QUI TRINQUENT

Un projet d'accord sur l'égalité professionnelle était ouvert à la signature des organisations syndicales représentatives dans la Fonction Publique. Le vendredi 30 novembre 2018, la ***CFDT*** a signé cet accord, contrairement à la CGT, FO et Solidaires. Faute de majorité l'accord ne sera pas mis en œuvre.

Ce projet allait plus loin que celui de 2013 (signé à l'époque par toutes les organisations syndicales), il était plus précis, et plus contraignant pour les employeurs.

La ***CFDT*** a porté de nombreuses revendications : gouvernance, coparentalité, lutte contre les violences sexuelles et sexistes, déroulement de carrière, égalité salariale, pénalités pour les employeurs qui ne respecteraient pas leurs obligations...

Comme dans chaque négociation, toutes nos revendications n'ont pas été acceptées, notamment sur la révision des grilles de rémunérations des filières les plus féminisées…

Pour autant, la ***CFDT*** a pesé pour obtenir entre autres :

- L'inscription dans la loi de mesures pour garantir le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les procédures d'avancement ;
- La suppression du jour de carence pour les femmes enceintes ;
- La création d'un fond pour l'égalité professionnelle alimenté par les pénalités versées par les employeurs qui ne respecteront pas leurs obligations ;
- L'engagement de l'État de créer 1000 places de crèches supplémentaires avec incitation aux employeurs d'en créer également ;
- Un référent spécifique sur les violences sexistes et sexuelles désigné parmi les représentants des personnels ;
- La disponibilité de droit pour élever un enfant jusqu'à ses 12 ans au lieu de 8 ans ;
- La neutralisation de l'impact des congés familiaux sur la rémunération ;
- Un délai de trois ans pour la mise en œuvre des plans d'actions obligatoires.

La ***CFDT***, ses militantes et militants ont pris leurs responsabilités, sachant que signer pour ce projet d'accord d'égalité professionnelle était une réelle avancée pour les femmes. **CGT, FO et Solidaires par leur non signature portent une lourde responsabilité !** Signer cet accord, ne donne pas un blanc-seing à la politique du gouvernement sur les réformes à venir (retraite, reforme de la Fonction Publique...)

La ***CFDT*** constate qu'une fois de plus, certains se trompent de combat, et ce sont les femmes qui payent la note, car ces mesures ne seront pas appliquées.

Combien de temps devrons-nous attendre pour qu'une nouvelle négociation soit ouverte ?